

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2024
DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES

Le Conseil d'Administration de l'Université de Technologie de Tarbes s'est réuni au grand Amphi (Enit)
le jeudi 28 novembre 2024 à 9 h 30.

40 membres ayant voix délibérative sont convoqués, 28 sont présents en début de séance et 3 pouvoirs sont également pris en compte. Le quorum est atteint à 31 voix délibératives.

DELIBERATION : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Association des élèves de l'ENI de Tarbes

Après avis et proposition de la Commission CVEC du 20 novembre 2024, relative à l'attribution de subventions aux associations étudiantes, le Président du Conseil d'Administration propose aux membres du conseil de se prononcer sur une subvention sur projet pour un montant de 971.00 €, allouée à l'association « l'Association des élèves de l'ENI de Tarbes » dans le cadre de la création d'un nouveau club à l'ENIT : le Club de Callisthénie. Il s'agit de faire découvrir un sport peu connu.

Les membres présents délibèrent sur l'attribution de la subvention pour « l'Association des élèves de l'ENI de Tarbes » pour un montant de 971.00 € conformément à la proposition de la Commission CVEC du 20 novembre 2024.

Votants : **31** membres ayant voix délibérative

POUR : 31 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Adoption à l'unanimité des membres délibérants pour l'attribution d'une subvention d'un montant total de 971.00 € à « l'Association des élèves de l'ENI de Tarbes » en regard du projet déposé.

Fait à Tarbes, le 28 novembre 2024

Pour le Président du Conseil d'Administration,
Antoine NUNES

Le Directeur
Jean-Yves FOURQUÉ

